

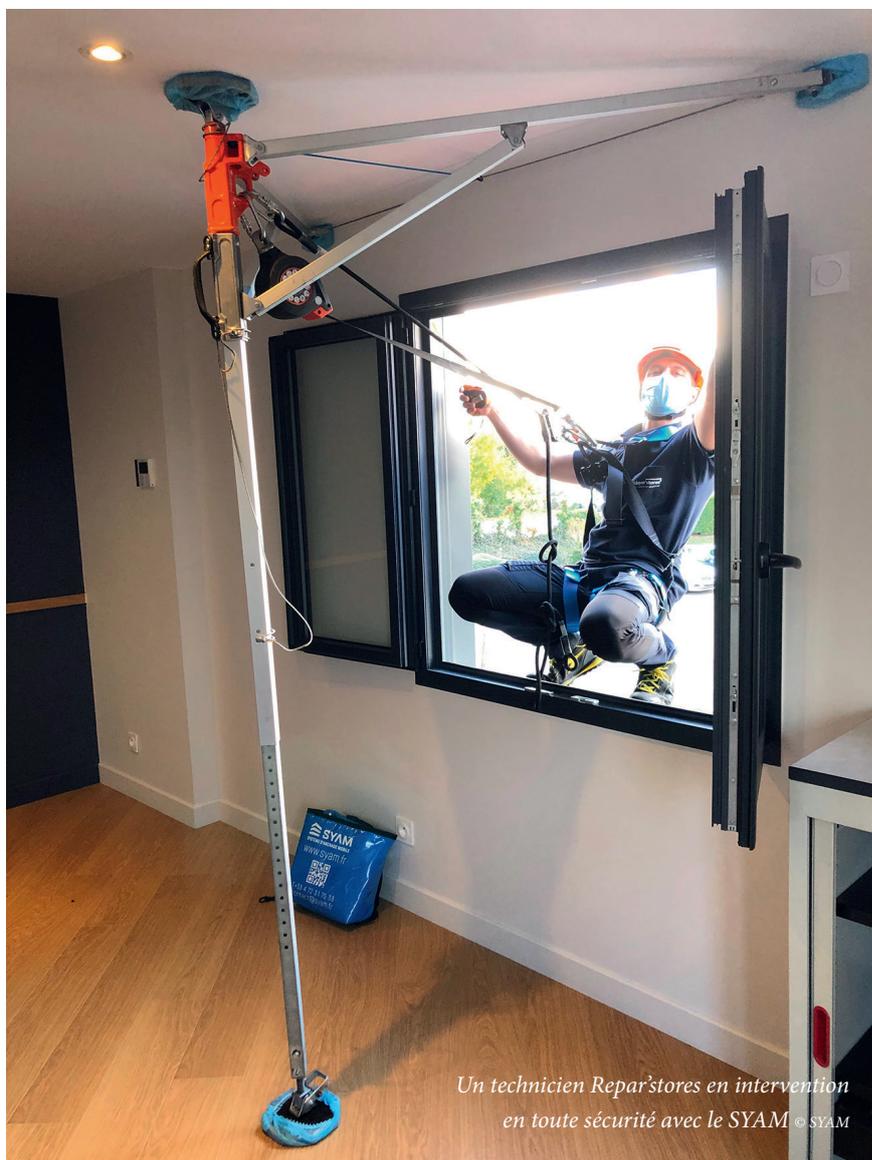
PUBLI-REPORTAGE

“Un poseur = Un SYAM”

TEXTE : STEPHANIE BUITEKANT

Système d'ancrage mobile pour les professionnels amenés à travailler en hauteur, le SYAM s'est imposé comme la solution de choix, privilégiée par tous les corps d'état du BTP. En menuiserie, il est une alternative, 100 % fiable, à l'échafaudage ou à la nacelle en cas d'impossibilité technique de mise en place ou d'interventions de courte durée. C'est la raison pour laquelle les réseaux de menuiserie le recommandent souvent à leurs franchisés.

Rencontre avec trois représentants du réseau Repar'stores, avec lequel le SYAM collabore depuis 13 ans.



Un technicien Repar'stores en intervention en toute sécurité avec le SYAM © SYAM

"En tant qu'ancien franchisé Repar'stores, je suis très sensible à la dimension sécuritaire du métier de poseur" explique Nicolas Béziac, formateur indépendant collaborant avec le réseau depuis six ans. "J'ai changé d'activité et me consacre exclusivement à la formation des nouveaux franchisés. En effet, lorsque ces derniers décident de rejoindre Repar'stores, ils bénéficient de six semaines de formation. Durant

cette période, j'insiste beaucoup sur le volet "sécurité". Ils sont indépendants et s'ils tombent, non seulement les conséquences peuvent être dramatiques, mais évidemment ils ne peuvent pas travailler". Pour Nicolas, le SYAM répond à l'ensemble des besoins de sécurité des poseurs, amenés à travailler en hauteur." De par mon activité de formateur, je suis naturellement sensible à la problématique de la



sécurité. Je présente donc aux nouveaux franchisés différentes solutions destinées à leur permettre de travailler sereinement en hauteur, tout en ayant les deux mains libres. A ce titre, j'ai fait la connaissance du formateur SYAM et j'ai pu échanger avec lui, à l'instar des nouveaux franchisés. Et force est de constater qu'il s'agit d'un système d'ancrage dont la mise en œuvre est facile, rapide et surtout très efficace. Les poseurs qui éprouvent quelques réticences à travailler en hauteur sont ainsi entièrement rassurés".

Le SYAM : un outil de développement indispensable pour les artisans

Le vertige, tel est bien le talon d'Achille de Pierre Diot, franchisé Repar'stores depuis trois ans. "J'ai été artisan menuisier pendant 11 ans, mais à la suite d'un accident de travail j'ai dû cesser mon activité. Pour autant, j'ai toujours voulu exercer un métier dans l'artisanat. Repar'stores répondait à l'ensemble de mes attentes. Une belle notoriété, un processus de collaboration clair, centré sur la transparence et l'efficacité, une politique tarifaire compétitive... Comme j'avais déjà posé des stores et que je possédais un brevet de compagnon en électricité, j'ai pensé que le réseau pouvait m'offrir un cadre propice à mon épanouissement professionnel. Et je ne me suis pas trompé. Grâce à la réputation de la franchise, j'ai rapidement développé une belle notoriété locale, sans prospection. Les avis vérifiés jouant un rôle majeur dans la multiplication des appels entrants". Pour Pierre Diot, travailler dans de bonnes conditions passe toujours par une sécurisation optimale. "Dès que j'ai entendu parler de ce système d'ancrage, je savais qu'il fallait que je l'acquière. J'ai une famille et ma vie est plus importante que tout. J'ai donc acquis un SYAM il y a 18 mois et il ne quitte jamais mon véhicule et je l'utilise dès que j'en ai besoin. De plus, au moment où j'ai fait cette acquisition, j'étais consulté pour intervenir chez un client vivant à Tournon-sur-Rhône, dans un bâtiment inscrit aux Monuments Historiques. Je ne pouvais pas y installer d'échafaudage, ni de nacelle. Grâce au SYAM, j'ai pu accepter ce chantier". Un dispositif donc indispensable, notamment pour les

artisans souhaitant un développement rapide. "De nombreux chantiers imposent la présence de deux poseurs. Soit parce que les dimensions des stores sont très importantes, soit parce que les produits sont particulièrement lourds. Je projette donc d'embaucher un autre technicien et le SYAM va agir comme un "booster" dans le développement de mon chiffre d'affaires. Je vais pouvoir répondre à toutes les demandes, y compris celles où l'installation d'un échafaudage ou d'une nacelle n'est pas possible. Si tout va bien, nous serons donc deux dans l'entreprise à partir du deuxième semestre 2022 !"

Le SYAM : un gage de sécurité pour toute intervention en hauteur

Dans l'entreprise de Cédric Bréchon, on est déjà 20 ! Dix ans que cette société Lyonnaise a acquis le SYAM, qui est ici entré dans la pratique quotidienne des 16 poseurs techniciens. "A partir du moment où mon associé et moi-même avons décidé d'embaucher des techniciens, nous avons placé la sécurité au centre de nos priorités", raconte Cédric Bréchon. "Au départ, nous n'avions pas assez communiqué en interne sur l'importance de la sécurisation de la pratique de nos collaborateurs. Mais il suffit parfois de chuter de seulement un mètre pour que les conséquences, à la fois pour le technicien, mais aussi pour l'entreprise, soient extrêmement lourdes. Aujourd'hui, l'ensemble de mes techniciens utilise le SYAM dès que c'est nécessaire. Chez nous, le SYAM est devenu l'élément central de notre sécurisation. Dès que j'ai embauché un technicien, je lui présente le SYAM comme un outil indispensable. J'en acquiers systématiquement un pour chacun.

Ainsi, lorsque l'utilisation d'un échafaudage ou d'une nacelle n'est pas possible, eu égard à l'exiguïté des lieux par exemple, le SYAM représente une solution fiable et rapide à mettre en œuvre, pour sécuriser un chantier et poursuivre les opérations de réparation et de modernisation des stores. Une opération participant pourtant pleinement à la mise en conformité des bâtiments, dans le respect des exigences thermiques et environnementales actuelles".